

**PROJET D'AVIS SUR LA CONJONCTURE 2011 :
LA REGION CENTRE ET LA FRANCE FACE A LA CRISE DE LA DETTE
PUBLIQUE ET LA CRISE DE CONFIANCE DANS L'UNION EUROPEENNE**

Rapporteur : Gilles LORY

L'année 2011 a été marquée en Europe par la crise dite « des dettes publiques ». Tous les pays européens ont mis en place des plans d'austérité ou d'économie pour faire face à cette crise, la France en ayant mis en place deux pendant l'année 2011. Dans les pays où ces plans ont été les plus drastiques, la récession et le chômage frappent très durement les populations qui manifestent, dans les rues et par leurs votes, leur refus de ces politiques.

La conduite à tenir au sein de l'Union européenne fait de plus en plus débat, aiguillonnée par la crise grecque qui se poursuit. Ainsi, la question de la mutualisation de la dette (« eurobonds »), d'un plan de relance de la croissance ou de la poursuite des politiques d'austérité est en question entre les Etats membres et pèse sur la confiance des marchés dans la politique de l'Union européenne. Ces incertitudes politiques amènent également de fortes interrogations sur le futur budget de l'Union et ses politiques associées qui arrivent à échéance en principe à fin 2013 et devront être renégociées (PAC, programmes européens...).

Dans ce contexte, le chômage a progressé dans la zone euro pour atteindre le chiffre de 17,4 millions de chômeurs en avril 2012 (11 % de la population active), chiffre jamais atteint depuis la création de la zone euro...

Un déficit en hausse et des investissements en berne

La dette publique en France est estimée à 1717,3 milliards d'euros à fin 2011 (+ 126,1 milliards d'euros en un an) et représente 85,8 % du PIB (+ 3,5 points) alors que le déficit public a été fortement réduit passant de 7,1 % du PIB en 2010 à 5,2 % pour 2011. En 2012, les intérêts de la dette devraient s'élever à 48,8 milliards d'euros devenant ainsi le premier poste budgétaire de la France devant l'Education nationale et la Défense.

Pour autant, la dette de la France se situe dans la moyenne de la zone euro et est dans une situation similaire (en % du PIB et en évolution) à l'Allemagne qui est pourtant présentée comme exemplaire en termes de rigueur budgétaire.

La richesse des ménages français représente 10.000 milliards d'euros soit 5 années de PIB, situation plus favorable que pour les Allemands ou les Américains par exemple, ce qui tend à crédibiliser la solvabilité de la France.

Cette situation demeure cependant préoccupante d'autant que les projections font apparaître une progression de la dette jusqu'en 2013 avant d'entamer une décrue.

Les collectivités sont également confrontées à des difficultés d'accès au crédit suite à la faillite de DEXIA et au durcissement du crédit bancaire imputé à la réglementation Bâle III.

La nouvelle coentreprise créée entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la Banque Postale ne sera pas de nature à répondre en volume aux demandes des collectivités. Dans ce contexte tendu pour les collectivités, deux secteurs sont particulièrement exposés : celui de l'Economie Sociale et Solidaire dont certains secteurs (insertion, maintien à domicile, hébergement d'urgence...) dépendent fortement des financements des collectivités et celui du B.T.P dont l'activité dépend majoritairement de la commande publique. Concernant la région Centre, cette situation sur le BTP est renforcée par la fin de grands travaux (tram à Orléans...), et même s'il subsiste les travaux de la LGV SEA, de la ligne de tram à Tours et du CHR d'Orléans, les carnets de commandes des entreprises sont vides pour le deuxième semestre 2012.

Une dégradation continue des indicateurs économiques et sociaux

L'activité a chuté en France en 2011 ; cette tendance est confirmée sur les premiers mois de 2012 et pourrait encore s'accroître si les plans sociaux envisagés venaient à se confirmer. A ce titre, de fortes craintes existent pour le secteur de la mécanique suite notamment aux annonces de constructeurs automobiles voulant réduire leur capacité de production en France. Dans ce cadre, le travail engagé par le CESER sur la sous-traitance mécanique prend tout son sens.

En région Centre, les créations d'entreprises ont connu un recul de près de 12 % en 2011, la raison en étant principalement la très forte baisse de la création d'auto-entreprises (- 20,3 %). Les défaillances des entreprises augmentent de 7,2 % en région Centre traduisant la situation économique difficile que nous traversons.

Dans ce contexte, le chômage a atteint un niveau record en 2011, au plus haut niveau depuis septembre 1999. En mai 2012, le chômage en est ainsi à son douzième mois de hausse consécutive. Le chômage s'établit à 9,4 % fin 2011 en France et à 8,7 % en région Centre avec cependant une progression plus marquée (+ 6,1 % en région Centre pour + 5,6 % en France), et ce malgré la montée en puissance des contrats aidés avec 440 000 contrats signés en 2011 en France.

Ce sont les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus qui paient le plus fort tribut avec une hausse de 14,5 % sur une période annuelle en région Centre. L'obligation de mettre en place dans les entreprises un plan pour l'emploi des seniors n'a pas modifié la tendance déjà constatée depuis plusieurs années, de continuer à exclure les seniors du marché du travail. Le caractère non contraignant de ce dispositif, basé sur la bonne volonté des entreprises, montre ainsi ses insuffisances pour inverser la tendance. Le taux d'emploi des 50 ans et plus qui était en France un des taux les plus bas de l'Union européenne continue ainsi de se dégrader.

Les femmes ont également été plus touchées par l'augmentation du chômage que les hommes (+ 8,4 % contre + 3,9 %) à l'inverse de ce qui avait été constaté pendant la crise de 2008-2009.

Malgré la mise en œuvre des contrats aidés, qui ont concerné en grande partie les jeunes, le chômage des moins de 25 ans a progressé de 4,1 % en 2011. Il est à noter que près d'un tiers de ces jeunes demandeurs d'emploi sont titulaires d'un BAC+5 ou équivalent. Un haut niveau d'étude n'est donc pas une garantie absolue de trouver un emploi et cela pose des questions fondamentales autour de la formation initiale, de sa qualité, de l'orientation et de l'information sur les débouchés possibles. Force est de constater que certains jeunes sont aujourd'hui surqualifiés par rapport aux emplois proposés et que parallèlement certains emplois ne trouvent pas de candidats avec la formation adéquate. Ces constats, déjà pointés pour partie dans le CPRDFP montrent la nécessité impérieuse d'avancer sur ces sujets.

Ce point est à mettre en parallèle avec l'étude montrant que près de la moitié des chômeurs ayant retrouvé un emploi ont fait une concession sur leur salaire au prix d'une reconversion sectorielle (à 59 %) et ou fonctionnelle (à 41 %). Ces chiffres démontrent que la notion de sécurisation des parcours – pourtant inscrite dans la loi de 2009 - est loin d'être une réalité puisque que, pour les chômeurs, la perte d'emploi a été dans un cas sur deux synonyme de rétrogradation sociale. Ces chiffres démontrent également les fortes mutations sectorielles et fonctionnelles de notre économie : dans ce contexte, la formation tout au long de la vie est une nécessité et les dispositifs existants montrent leurs insuffisances et la nécessité de les adapter aux réalités d'aujourd'hui. Sur ce sujet également, la pertinence des priorités inscrites dans le CPRDFP est avérée et montre la nécessité d'accélérer la mise en œuvre sur ces sujets.

Dans ce contexte plutôt morose pour l'emploi et l'activité, le recours aux heures supplémentaires n'a cessé d'augmenter en 2011 pour atteindre 738 millions d'heures en France. L'exonération de charges et la défiscalisation contribuent sans doute pour beaucoup à cette augmentation. Il serait sans doute excessif de faire un parallèle entre augmentation des heures supplémentaires, augmentation du chômage et baisse du recours à l'intérim tant les situations dans les entreprises sont diversifiées, cependant les pratiques abusives de certaines entreprises devraient être décelées et un terme devrait y être mis.

Malgré la progression du PIB de 1,7 % en 2011, la pauvreté s'accroît en France, de même que le nombre de bénéficiaires du RSA. Ainsi, un Français sur cinq a réduit ses dépenses de santé faute de moyens. Le surendettement connaît une progression de 6,6 %. La question de l'accès à l'emploi, mais aussi du pouvoir d'achat et de la part croissante des dépenses contraintes (logement, énergie, santé...) en sont les raisons principales comme ont pu le montrer les travaux du CESER sur la pauvreté.

Dans ce contexte économique et social fortement dégradé, le CESER tient cependant à souligner les quelques points positifs ou particularités spécifiques à la région Centre. On l'a signalé, malgré son augmentation, le taux de chômage régional reste inférieur à la moyenne nationale et la région peut s'appuyer sur plusieurs domaines d'excellence, comme la pharmacie et la cosmétique, qui permettent, dans une certaine mesure, de conserver des emplois et une activité à haute valeur ajoutée.

Ces deux secteurs d'activités permettent également à la région de conserver un excédent commercial (427 millions d'euros en 2011) alors que la France accuse un record en matière de déficit du commerce extérieur (près de 70 milliards d'euros).

En 2011, le secteur de la sous-traitance automobile, particulièrement important pour la région, a globalement maintenu son activité même si les récentes déclarations des constructeurs automobiles risquent de peser lourd sur l'avenir de cette filière dans la région.

L'artisanat, plus particulièrement du bâtiment, qui avait assez bien résisté jusque là, connaît depuis quelques mois des tensions importantes.

Des chantiers s'ouvrent...

Sans pouvoir être exhaustif, le CESER a néanmoins souhaité entamer une réflexion sur différents sujets ou préoccupations des citoyens et habitants de la région. C'est le cas notamment des questions liées à l'environnement dont les indicateurs seront désormais suivis et analysés. De la même manière, certains secteurs d'activité, tels que les professions libérales, l'Economie Sociale et Solidaire ou la fonction publique, feront désormais l'objet d'analyses régulières.

Pour ce faire, le CESER élargit ses partenariats avec de nouveaux organismes régionaux.

Enfin, la progression du PIB étant de moins en moins considérée comme une donnée viable pour rendre compte de l'amélioration ou non de la situation des populations et notamment les plus fragiles, le CESER estime nécessaire de réfléchir à de nouveaux indicateurs. Les travaux menés par la Région Centre sur les nouveaux indicateurs de l'agenda 21 permettront - on peut du moins l'espérer - d'avoir d'autres clés d'appréciation de la situation économique, sociale et environnementale de la région Centre.